

17 mai 2021

Les pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE) sont de retour !

Le 12 mai 2021, à l'occasion d'une visio-conférence intitulée **"PTCE Saison 3 – Épisode 1 : « Un AMI qui vous veut du bien »"** - qui a réuni 300 participants - Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'Economie sociale solidaire et responsable, entourée de personnalités de l'écosystème PTCE, a annoncé une relance de ce dispositif se déclinant en 3 axes :

1. un appel à manifestation d'intérêt pour les PTCE émergent, lancé le jour même pour une période de 6 mois et pour un budget de 1,5 M€ pour 15 à 20 nouveaux PTCE accompagnés
2. une offre complète de service à destination des PTCE existants, qui se structurera entre mai et juillet 2021 avec l'ensemble des parties-prenantes et sera présentée courant du mois de juillet,
3. une animation partenariale associée à la dynamique, avec un pilotage par l'État assuré par la DG Trésor.

Cette rencontre a donc été l'occasion de présenter la stratégie générale de relance des PTCE, mais aussi de **lancer officiellement l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent « PTCE émergence »**.

Vous n'avez pas pu assister à cette rencontre ? [Accédez ici au replay](#) Retrouvez également sur le [site du ministère](#) les informations relatives aux PTCE.

Un nouvel échange est par ailleurs en préparation : « PTCE Saison 3 – Episode 2 : Nous irons tous au paradis ». Plus d'informations à venir ...

RAPPEL : Reconnu par l'article 9 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, le PTCE est un outil pour développer des projets coopératifs économiques innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire. Il donne un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre acteurs économiques. En cela, il permet d'incarner la passerelle entre l'ESS et le reste de l'économie. Retrouvez [ici le rapport « Relancer les PTCE | Diagnostic et propositions »](#) remis par le Labo de l'ESS à la ministre en début d'année 2021.